



CLUB DE L'AUDIT SOCIAL

Présentation du Club

L'audit social répond aux besoins de secteurs de plus en plus nombreux (industriel, tertiaire, associatif, santé, distribution, ..). Des missions sont confiées aux auditeurs internes et externes. Mais le champ du «social» est large, et l'approche classique de l'audit par le contrôle interne et les référentiels normatifs a ses limites.

Les commanditaires d'audit s'interrogent parfois sur ce qu'ils peuvent attendre d'un audit social. Quelle est sa valeur ajoutée ? Apporte-t-il les garanties de rigueur attendues ?

Les auditeurs sociaux développent des approches et des méthodes spécifiques. Quelles sont ces méthodes, leur apport, leurs limites ?

Le Club de l'audit social est un lieu unique d'échanges ouvert aux organisations désireuses de commanditer un audit social et aux praticiens. Il permet aux uns aux autres de s'informer et de débattre sur la pratique et les méthodes de l'audit social, et sur leur apport aux besoins des commanditaires. Ainsi, le Club a l'ambition de contribuer à l'amélioration continue des pratiques et au développement professionnel de ses membres.

Le club propose un abonnement à 6 événements annuels, autour de la présentation d'une méthode ou d'une expérience significative, avec des témoignages de praticiens et de clients de l'audit social.

Les réunions du club ont lieu le mercredi de 18 heures à 20 heures au siège de MCS, 22 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris

Conditions d'adhésion :

L'accès au Club est ouvert aux DG, RH, Auditeurs internes en entreprises et aux auditeurs sociaux indépendants ou membres de cabinets d'audit et de conseil.

L'adhésion ouvre droit à participer aux 6 événements de l'année. Une organisation peut inscrire plusieurs personnes. L'adhésion est de 450 € HT par personne (possibilité de se faire remplacer par un collègue de la même organisation en cas d'indisponibilité).

A titre exceptionnel, le Club de l'Audit Social accueille des entreprises clientes de l'audit social et des auditeurs sociaux à un événement isolé.

Participation à un événement : 150 € HT

Les animateurs du Club

Ils sont à la fois auditeurs sociaux expérimentés et vice-présidents de l'IAS.

Hubert Landier

Bernard Merck

Martine de la Còdre

Alain Meignant



Bulletin d'inscription :

Civilité : Mr Mme Mlle* Nom : Prénom: Fonction: Mail: Téléphone: Mobile :	Entreprise : Siège social : Adresse de votre lieu de travail : Adresse de facturation de l'adhésion :
---	--

* rayez les mentions inutiles

A adresser à:

Club de l'Audit Social, **MCS** - 22 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris

Accompagné de votre chèque d'inscription, libellé au nom de **MCS**.

Modalités de participation:

Adhésion au club de l'IAS pour 6 évènements annuels à **450 € HT**
Soit : **538,20 € TTC**

Participation à un évènement pour **150 € HT**
Soit : **179,40 € TTC**

Date de l'évènement* : Le

* cf calendrier ci-dessous



CLUB DE L'AUDIT SOCIAL

Les évènements 2008-2009 :

1. Ouverture de la saison 2008-2009, le mercredi 21 mai 2008 :

Jean-Marie Peretti et Jacques Igalens animeront une conférence débat sur :

Les meilleures pratiques d'audit social

à partir de leur ouvrage « Audit social, meilleures pratiques, méthodes, outils » paru aux Editions d'Organisation en janvier 2008.

2. le mercredi 2 juillet 2008 :

Alain Meignant présentera son approche et sa

Méthodologie d'audit du management des RH

et son « manuel d'audit du management des RH » paru aux Editions Entreprises et Carrières en novembre 2007.

3. le mercredi 24 septembre 2008 :

Conférence-débat animée par Hubert Landier

Du rapport d'étonnement à l'audit du climat social

Les événements suivants seront programmés ultérieurement.

4. octobre 2008 :

Conférence débat animée par un auditeur interne en entreprise sur le

Positionnement de l'audit interne et de l'audit social

5. décembre 2008 :

Conférence débat animée par Martine Combemale et François Silva, DG et Président de RH Sans Frontière :

La RSE et les pratiques RH des fournisseurs et sous-traitants des pays émergents

6. février 2009 :

Témoignage d'un DRH sur

L'apport de l'audit social au DRH lors de sa prise de fonction